

SYNDICAT PENITENTIAIRE des SURVEILL

Centre Pénitentiaire de TOULOUSE-SEYSSES



AGRESSION AU QA... MAIS PAS QUE !!!

Le jeudi 22 février à 18H20 commence le « show » d'un énergumène de 23 ans qui insulte gratuitement le Surveillant d'étage en des termes très fleuris : "demain, je sors et je nique ta mère !"

L'intervention de l'officier, lui rappelant le cadre, a été nécessaire mais ce dernier, souhaitant malgré tout en découdre, le prend aussi à parti : "toi aussi nique ta mère, viens je t'attends!".

Ce guinéen assène alors directement un coup de poing gratuit au visage de l'officier... L'intervention du personnel, non sans mal, a permis de mettre fin aux agissements de cet individu, qui finira menotté.

Cet acte de violence gratuit sur les dépositaires de l'autorité publique a conduit cet « excité » en prévention dans une cellule du QD.

Au « château », ce "poète" reste agressif et ne répond pas aux ordres de l'encadrement. Le « showman » a dû-être aidé pour réussir à être démenotté et passer à la fouille intégrale.

Ne s'arrêtant pas là dans sa diatribe, le détenu affiche sa volonté de remercier le personnel en ces termes : "bande de fils de pute, allez-vous faire enculer, je vais tous vous crever!".

Ce nouveau sonnet est accompagné cette fois de crachats dirigés sur les collègues.

Les agents ont réussi à gérer cette situation avec professionnalisme, malgré le comportement acerbe et malveillant de l'énergumène.

Une fois de plus, le SPS souligne que le personnel pénitentiaire du terrain est le 1er maillon à subir des violences gratuites et ce n'est pas l'intellectualisation du problème par les autres maillons composant cette chaîne qui va faire cesser ce type d'agression.

Le SPS se positionne en soutien de tous les acteurs pénitentiaires pour les démarches judiciaires à venir et souhaite un bon rétablissement à notre collègue se retrouvant, de facto, en accident de travail.

Le SPS interroge le directeur sur le protocole de prise en charge des personnels agressés : la direction s'était engagée à mettre en place une convention, avant la fin 2023, avec la clinique de l'Occitanie pour accélérer les soins du personnel et les faire patienter dans un lieu plus sécuritaire que les urgences. Où en sommes-nous ???

Peut-être que le COPIL, sur la lutte contre les violences, est plus important pour la prime que le « bien-être » d'une profession !!!

Le SPS réaffirme, auprès de la Direction, sa volonté de faciliter et d'accélérer des démarches de prise en charge qu'elles soient somatiques, psychologiques ou administratives du personnel en souffrance.

Le 23/02/2024, David M pour le <u>bur</u>eau local SPS